

---

**REUNION A MATIGNON LE 26 OCTOBRE 2020**

---

Chères et chers camarades,

Nous étions reçus lundi matin, 26 octobre, par le Premier ministre (les cinq confédérations syndicales et les trois organisations patronales), accompagné des ministres du Travail et du secrétaire d'état en charge de l'aspect santé, et du ministre de l'économie, des finances et de la relance.

Initialement cette réunion avait pour objet de faire le point sur les différents dossiers de l'agenda social, élaboré par le gouvernement à la suite des différentes rencontres, dont, déjà dans la même configuration, celle du 17 juillet.

Mais, contrairement à ce qui était espéré alors, nous ne sommes pas dans une situation favorable du point de vue de la pandémie de Covid19 et il était clair que le gouvernement envisageait à nouveau des mesures supplémentaires de restrictions de circulation destinées à enrayer la propagation du virus, après celles déjà prises ces dernières semaines (port du masque en entreprise, puis sur la voie publique dans de nombreux endroits, couvre-feu, incitation au télétravail...). Une réunion avec les confédérations syndicales et organisations patronales est prévue ce 27 octobre en soirée.

En outre, le gouvernement avait annoncé son intention de restaurer l'état d'urgence, ce qu'il avait déjà fait par décret pour un mois ([cf. communiqué FO du 15 octobre](#)). Ayant pris connaissance du projet de loi qui venait d'être soumis au vote du parlement pour une prorogation de l'état d'urgence sanitaire et voté samedi en première lecture, nous avons immédiatement fait connaître que nous protesterions directement lors de cette réunion lundi, alors même que nous n'avions pas été informés au préalable ([cf. communiqué FO du 26 octobre matin](#)).

Outre cette intervention, nous avons mis en avant très clairement la lettre adressée par les cinq confédérations qui appelait à des réponses du gouvernement, notamment sur l'assurance chômage, les retraites, les salariés de la « deuxième ligne », ou encore sur les contreparties aux aides publiques et les droits syndicaux et de représentation du personnel affaiblis par les ordonnances de 2017.

Si le gouvernement a dû concéder un nouveau report de l'application de sa réforme de l'assurance chômage au 1<sup>er</sup> avril et l'examen de mesures correctrices concernant les salariés les plus affectés (précaires et saisonniers), il n'a pas donné plus d'éléments concernant les retraites. Le Premier ministre a cependant affirmé que « la priorité est pour lui la réponse à la crise ».

Nous avons rappelé notre position : nous sommes à un moment où il faudrait qu'on mette de côté les attermoissements sur tous ces dossiers, opposant au gouvernement, qui dit tenir à l'esprit et au principe de ces réformes, que nous n'étions pas d'accord sur le bienfondé de l'esprit et du principe de ces réformes. Et cela, unanimement, sur la question de l'assurance chômage.

Sur la « deuxième ligne », le gouvernement renvoie à une mission confiée à deux personnalités. Nous avons clairement indiqué que cela ne pouvait nous satisfaire. Rappelant la campagne lancée par FO dès le début 2019, sur la nécessité d'une reconsidération des métiers et emplois de services à la personne, que nous avons élargie aux métiers de la deuxième ligne, essentiels au moment du confinement, nous avons réaffirmé que cette question devait être pleinement incluse dans le plan de relance.

La ministre du travail a fait état des chiffres d'embauches résultant du plan jeune, avec une forte montée en charge des aides aux entreprises (le coût d'un salarié en apprentissage ou alternance est quasiment réduit à zéro pour les entreprises). Le ministère recense 3600 accords d'APLD, sachant que tous ne résultent pas d'une négociation en bonne et due forme (les trois quarts émanant d'entreprises de moins de 50 salariés, souvent dépourvues de représentation syndicale).

La ministre a aussi fait connaître les propositions que le gouvernement retient en matière de transition professionnelle collective, dont l'objet est de favoriser des formations-reconversions, avec un financement du FNE Formation. Nous avons obtenu que l'on ne touche pas ni au CPF ni au CPF de transition, qui restent à la main des salariés.

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance a fait le point des dispositifs d'aides aux entreprises supplémentaires destinés à compenser les fermetures nouvelles d'activité dues au couvre-feu (secteurs des HCR, de la culture et de l'événementiel), ainsi qu'en matière de prêts garantis par l'état.

Cela nous a amenés à insister de nouveau sur les conditionnalités des aides publiques en termes d'emplois, rappelant que nous assistons à de nombreux effets de détournements, d'aubaines qui sont difficiles à contrecarrer et que nous sommes souvent dos au mur, y compris quand on négocie de l'activité partielle longue durée. C'est pourquoi, avons-nous insisté, la question des contreparties est importante.

Sur le partage de la valeur nous avons rappelé que pour FO cela passe par les salaires (considérant qu'une rémunération aléatoire, comme l'intéressement, ou différée, comme la participation, était d'autant moins la réponse à la situation actuelle), comme nous avons fait connaître nos analyses concernant la gouvernance et le rôle des administrateurs salariés, rappelant notamment la formule « on ne peut être gouvernants et gouvernés ».

Sur les questions de protection sanitaire, le télétravail en particulier, nous avons à nouveau appelé les employeurs à la négociation d'un cadre protecteur, soulignant que le télétravail ne se met pas en place facilement selon le type d'emploi et selon la situation. Nous avons pris l'exemple d'un emploi de secrétaire administratif, quand le ou la salariée habite dans un petit appartement avec sa famille, par comparaison avec un cadre supérieur disposant d'une résidence avec un bureau dédié.

Vous trouverez ci-joint une interview donnée sur France info concernant notamment cette réunion.

Amitiés syndicalistes.

**Michel Beaugas**  
Secrétaire confédéral

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général

---

*Annexe : ITW France Info*